



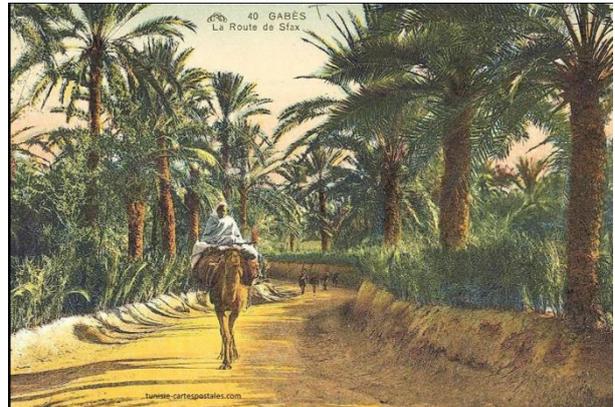
Armons-nous contre la désertification, protégeons les oasis !

Les oasis considérées pendant des années comme des havres de paix et de prospérité font aujourd'hui face à des défis qui sont en train de venir bouleverser ces écosystèmes façonnés sur tant de siècles. Alors que les oasis constituent de réels remparts à la désertification, le Réseau Associatif de Développement Durable des Oasis (Raddo) souhaite attirer l'attention des Conventions afin que celles-ci poussent les États à agir dans la reconnaissance de leurs zones oasiennes comme des patrimoines vulnérables en danger.

Les oasis, un patrimoine agricole et culturel mondial en déclin

Du jardin au désert, l'histoire d'une dégradation en cours

Les oasis qui sont dans l'imaginaire collectif des lieux symboliques et légendaires sont le fruit d'une interaction entre des populations oasiennes et leur territoire aride. Ce sont de **réelles constructions sociales, écologiques et économiques** entièrement réalisées et maintenues par le génie de l'homme à partir d'une gestion rigoureuse de la ressource naturelle, grâce à des systèmes ingénieux élaborés de collecte de l'eau. Le système oasien traditionnel est essentiellement fondé sur la palmeraie, ses vergers et ses cultures maraîchères. Ces véritables jardins du désert constituent une **barrière cultivée contre la menace de la désertification**. Toutefois, si les espaces oasiens témoignent d'une gestion agricole particulière qui les caractérise, ces écosystèmes environnementaux n'existeraient pas sans leur **patrimoine culturel**. En effet, les oasis abritent une organisation sociale et humaine autonome, ainsi que des savoir-faire qui leur sont propres. Leur patrimoine matériel architectural témoigne également d'une adaptation ingénieuse au milieu dans lequel elles évoluent.



Ces oasis, îlots de vie, qui ont inspiré tant d'artistes et qui historiquement donnaient l'image d'un paradis verdoyant au milieu du désert sont **aujourd'hui en déclin**. Les terres oasiennes connaissent depuis plusieurs années une dégradation importante de leur environnement comme **la diminution des ressources en eau, la salinisation, la dégradation des sols et l'ensablement**.

La dégradation de ces systèmes est également le fruit d'une **activité anthropique non adaptée à ces milieux**. En effet, l'urbanisation croissante, la pollution et le non-respect des règles historiques de partage et de gestion des ressources ont eu peu à peu raison de ces espaces oasiens. Ainsi, alors que l'eau est une des clés de voûte des systèmes oasiens, les modes de gestion irrationnels sont venus exacerber la situation. Nous pouvons mentionner l'abandon progressif des systèmes ancestraux résilients de gestion de l'eau pour une utilisation accrue du moto pompage qui vient menacer de tarissement des eaux souterraines. Ces systèmes oasiens, soumis à des pressions diverses **subissent de plein fouet les aléas du changement climatique**. En effet, le GIEC prévoit à l'horizon 2060 dans les régions arides comme celles de nos oasis du Maghreb une diminution de la pluviométrie allant



jusqu'à 50%. De plus, toujours pour cette période, une hausse des températures au Maghreb pourrait aller de 2°C en hiver à 5°C en été. Ces projections ne laissent rien présager de bon pour les oasis qui se trouvent déjà en situation de stress hydrique alors que la demande pour l'irrigation ne cesse de croître.



Dégradation de l'oasis de Gafsa (Tunisie)

À terme, la **disparition progressive des conditions favorables à l'exploitation agricole des oasis a entraîné la baisse progressive des sources de revenus de toute une population.** Cette paupérisation est devenue problématique pour la majorité des sociétés oasiennes, puisqu'elle a souvent entraîné des phénomènes d'exode. Ce qui entraîne peu à peu un délaissement du patrimoine culturel oasien laissant de côté tant les modes de vie et de gestion traditionnels que les savoir-faire pourtant si précieux.

Mais un espoir face à la désertification et au changement climatique

Pourtant, bien qu'étant impactés par ces effets, la préservation et le développement des oasis jouent un rôle important dans les équilibres climatiques. En effet, **les oasis constituent une barrière végétale et microclimatique naturelle contre l'avancée du désert et une contribution à l'enfermement du carbone dans les sols.** Il convient de dire que la technicité agro-écologique oasienne et les savoir-faire oasiens présentent des potentiels d'adaptation non négligeables contre les aléas climatiques et les conditions extrêmes. À terme, **la protection de ces terres oasiennes pourrait permettre de se rapprocher des engagements pris lors des deux dernières COP** sur l'atténuation du réchauffement climatique (COP21) et la réduction des émissions de carbone dans les sols (COP22).

La gestion des oasis est aussi un levier qui converge avec de nombreux ODD tel que la résilience des personnes vulnérables aux événements climatiques (Obj 1), afin d'assurer des systèmes de production alimentaire soutenables et résilients (Obj 2), permettre d'augmenter l'efficacité de l'utilisation de l'eau (Obj 6) et conserver les écosystèmes terrestres (Obj 15).

Vers une solution internationale de reconnaissance et de préservation...

Les Systèmes Ingénieux du Patrimoine Agricole Mondial (SIPAM), mis en place par la FAO, sont des systèmes *"reconnus comme des paysages d'une beauté remarquable associant la biodiversité agricole à des écosystèmes résilients et à un précieux patrimoine culturel"*. Leur particularité est de valoriser la dimension productive assurant la sécurité alimentaire de nombreuses personnes. Cette capacité à s'adapter d'une part aux conditions environnementales et climatiques changeantes tout en offrant aux communautés une biodiversité unique correspond aux conditions rencontrées dans les oasis depuis des centaines d'années. Les objectifs de cette initiative sont d'identifier et de sauvegarder les SIPAM en suscitant une reconnaissance globale et nationale puis de renforcer les communautés et institutions locales et de promouvoir un cadre politique en vue d'inciter à la conservation de ces systèmes menacés. A ce jour, trois oasis ont été reconnues comme SIPAM au Maroc, en Tunisie et en Algérie, constituant ensemble *"les oasis du Maghreb"* (ainsi que des oasis en Égypte et aux Émirats Arabes Unis).

Dans l'Est marocain, les agriculteurs pratiquent des rotations culturales et différentes techniques d'agroforesterie. L'ensemble du système est **organisé avec une gestion de l'eau remarquable** : les



communautés locales ont construit un système hydraulique appelé “*khattara*”

consistant à drainer les aquifères par gravité à travers des tunnels.

En Tunisie, le système de production est basé sur une organisation collective de la gestion de l'eau, mais aussi sur **une agriculture en 3 étages dominée par les palmiers**.

En Algérie, le système de Ghout est fondé sur la plantation des palmiers au fond de vastes cratères d'une dizaine de mètres de profondeur et ne dépassant pas en moyenne de 0,5 ha à 1,5 ha. Réalisés à main d'hommes, ils permettent aux palmiers de puiser directement par les racines l'eau de la nappe phréatique et ainsi **ce système ne nécessite pas d'irrigation**.

Système de Ghout en Algérie



La reconnaissance des SIPAM a eu des impacts directs et indirects sur la durabilité institutionnelle, sociale, agronomique, culturelle, économique et environnementale des oasis reconnues. Ce travail de mise en valeur et de conservation doit maintenant être étendu au niveau national et international.

La reconnaissance des oasis et de leur société civile par les États, doit être une priorité pour la lutte contre la désertification

La volonté des Nations Unies de mettre en place une reconnaissance internationale pour des oasis historiques du Maghreb et au Moyen-Orient est une première étape dans ce travail collectif de sauvegarde d'un patrimoine naturel mondial. Sur le terrain, les organisations de la société civile permettent des actions ciblées et pertinentes pour l'amélioration des conditions sociales, économiques et environnementales des territoires oasiens. Les États accompagnent ces initiatives par la mise en place de projets, de politiques ou d'institutions spécialisées sur la question oasienne. **Il est temps maintenant que ce travail soit renforcé et articulé par la mise en place d'un cadre consensuel entre les acteurs locaux, nationaux et internationaux.**

Le Raddo souhaite à travers ce papier interpellier les Conventions sur la situation problématique que subissent les oasis et proposer une mesure à mettre en place par les États concernés. Les gouvernements doivent être en capacité d'intégrer la spécificité oasienne lors de l'élaboration des politiques publiques afin d'aboutir à un réel développement dans ces territoires. **Nous demandons aux Conventions de pousser les États à mettre en place un cadre juridique spécifique considérant les oasis comme patrimoine vulnérable en danger.**

Un cadre juridique clair et issu d'un consensus participatif entre État et acteurs non étatiques aura pour effet dans les pays de **faciliter** :

- **L'élaboration des lois et des règlements** dans le domaine de la protection des oasis et en vue de diminuer la dégradation des sols, l'épuisement des ressources hydriques et la pollution
- **Le renforcement des structures administratives** chargées de la sauvegarde des oasis en leur donnant les moyens nécessaires pour soutenir les organisations et les initiatives locales déjà en place.
- **La mise en place des politiques efficaces** de réhabilitation, d'exploitation et d'utilisation des terres afin d'assurer la conservation des sols et d'atteindre les objectifs de neutralité en termes de dégradation des terres (NDT).

C'est en unissant leurs forces que les oasiens ont su dompter le désert pour créer un éden terrestre de beauté, de calme et d'abondance. C'est maintenant à nous, organisations de la société civile, gouvernements et institutions internationales, de travailler main dans la main pour assurer leur sauvegarde.